

ROBERT André. *Miroirs du syndicalisme enseignant*

Paris : Nouveaux Regards/Syllepse, 2007. – 187 p.

Laurent Frajerman



Édition électronique

URL : <http://rfp.revues.org/892>

ISSN : 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007

Pagination : 139-140

ISBN : 978-2-7342-1112-9

ISSN : 0556-7807

Référence électronique

Laurent Frajerman, « ROBERT André. *Miroirs du syndicalisme enseignant* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 161 | octobre-décembre 2007, mis en ligne le 24 novembre 2010, consulté le 01 février 2017. URL : <http://rfp.revues.org/892>

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2017.

© tous droits réservés

ROBERT André. *Miroirs du syndicalisme enseignant*

Paris : Nouveaux Regards/Syllepse, 2007. – 187 p.

Laurent Frajerman

RÉFÉRENCE

ROBERT André. *Miroirs du syndicalisme enseignant*. Paris : Nouveaux Regards/Syllepse, 2007. – 187 p.

- 1 Spécialiste reconnu du syndicalisme enseignant, André Robert rassemble dans cet ouvrage plusieurs de ses articles qui ont été publiés dans des revues appartenant à des champs scientifiques variés, tel que la linguistique avec *Mots*. Ce livre ne constitue donc pas une initiation au monde syndical enseignant¹, mais plutôt un approfondissement, l'auteur apportant des éclairages précis et féconds, et conjuguant avec talent, histoire et sociologie, méthodes qualitatives et quantitatives. On peut toutefois regretter l'absence de bibliographie générale et d'index.
- 2 Les recherches d'André Robert se situant à la croisée de l'étude du syndicalisme et de la pédagogie, il était logique qu'il s'intéresse à la figure de Célestin Freinet, à l'avant-garde aussi bien dans le domaine de l'innovation pédagogique que du militantisme politique et syndical. En analysant le rapport de Freinet au syndicalisme enseignant avant le Front populaire (chapitre I), l'auteur démontre ses qualités d'historien. Il étudie la seule période durant laquelle un pédagogue avancé disposait d'une position institutionnelle dans un syndicat, certes minoritaire (la *Fédération unitaire de l'enseignement*, avant sa fusion avec le puissant *Syndicat national des instituteurs*, représentait une active minorité syndicaliste-révolutionnaire). La rupture progressive entre Freinet et la *Fédération* s'explique par plusieurs facteurs, plus importants que les stricts désaccords politiques. En premier lieu, la volonté syndicale de ne pas s'impliquer outre mesure dans le domaine pédagogique, au nom de la cohésion interne. Il s'agit en l'occurrence de ne pas trancher entre les

différentes versions des pédagogies nouvelles, alors que Freinet souhaite un soutien affirmé à ses propres théories. En second lieu, l'éthique syndicaliste-révolutionnaire du refus de parvenir est heurtée par la personnalisation de sa pédagogie par Freinet. André Robert montre bien que ce décalage initial ne cesse de se creuser, et que sa mise à l'écart de la *Fédération* et de son journal, *L'École émancipée*, contraint en quelque sorte Freinet à accentuer cette personnalisation, pour sauver son œuvre.

- 3 Plus généralement, ce livre témoigne de la fécondité de la posture de recherche « critique par nature, mais non malveillante », mise en œuvre par l'auteur, qui avait d'ailleurs dirigé un ouvrage sur les liens complexes entre le « syndicalisme enseignant et la recherche »². Ainsi ce livre comprend une analyse des questionnaires recueillis par la FSU sur les délégués à son congrès national de 2004 (chapitre V). Le chapitre deux est nourri par une enquête quantitative sur les enseignants du second degré, réalisée avec l'aide du SNES. L'auteur conserve néanmoins son indépendance d'esprit, et n'hésite pas à explorer les faiblesses du syndicalisme, comme sa difficulté à s'adapter aux attentes des jeunes enseignants. En effet, l'objectif d'André Robert est moins de participer à la promotion du syndicalisme que de contribuer à une « capacité de réflexivité » déjà notable. Sa conclusion porte donc sur les remèdes à la désyndicalisation : il préconise d'aller dans le sens d'un investissement pédagogique, conformément à une tendance croissante depuis 1968, relevée dans les éditoriaux de la presse syndicale (chapitre III).
- 4 Ce syndicalisme, à l'image des enseignants, joue de sa « dualité » entre une logique d'appartenance au salariat et une logique de distinction. Adaptant la sociologie américaine des professions, selon la perspective défendue par Antonio Novoa, André Robert met en exergue le rôle joué par les syndicats enseignants pour obtenir un statut garanti par l'État, qui concède une autonomie professionnelle au corps. Cette piste est féconde, et la comparaison mérite d'être élargie, en portant non seulement sur les professions libérales telles que les médecins ou les avocats, mais aussi sur les autres fonctionnaires, voire sur des professions ouvrières à statut, tels que les cheminots, vertébrés également par un syndicalisme influent et capable de négocier l'adaptation du corps aux évolutions inévitables.
- 5 Justement, une question sert de fil conducteur aux recherches d'André Robert sur le syndicalisme enseignant : quel est son rôle dans l'attitude des enseignants face à l'évolution des politiques éducatives (décentralisation, injonction à la modernisation pédagogique) ? Intrinsèquement liés à la construction et à la pérennisation des identités professionnelles, les syndicats enseignants sont traditionnellement étudiés du point de vue de leur capacité à influencer les grandes réformes éducatives, sur lesquels ils ont intérêt à agir, puisqu'elles déterminent le périmètre légal des professions qu'ils représentent. Le terme « pédagogie » étant polysémique, ce livre se penche sur un aspect différent, l'investissement syndical dans l'amélioration concrète du système, son effet sur les pratiques professionnelles, aujourd'hui sur la sellette. Il ne traite donc guère des directions syndicales, pour se pencher sur les syndiqués et saisir leur originalité par rapport aux non syndiqués, tout en relevant que cette dernière population a majoritairement transité par le syndicalisme dans le passé. Celui-ci peut donc être crédité d'une influence sur la socialisation professionnelle de l'essentiel du corps enseignant, malgré le recul de son « pouvoir unificateur ».
- 6 Dans le chapitre deux, inédit et particulièrement intéressant, André Robert relève une plus forte adhésion des syndiqués (par rapport aux non syndiqués) aux associations pédagogiques et de spécialistes, qui démontre « une tradition d'engagement

professionnel marqué », d'autant que les syndiqués se caractérisent aussi par une plus grande sensibilité aux différences sociales entre élèves. L'implication plus importante des syndiqués dans l'univers scolaire, souvent analysée en terme de frein à l'innovation, se révèle donc également favorable à leur professionnalité. L'auteur constate que sont mobilisatrices les initiatives tendant à incorporer dans « la culture syndicale des problématiques professionnelles déclinables en terme de pratiques ». Notons que le débat sur l'efficacité comparée de ces pratiques n'entre pas dans l'objet de recherche d'André Robert, qui n'extrapole pas sur un sujet que ses terrains d'enquête ne permettent pas d'appréhender. L'auteur part d'un postulat implicite : l'essentiel n'est pas dans la recherche de la meilleure méthode pédagogique, mais dans l'implication des enseignants dans l'exercice de leur métier.

NOTES

1. Dans ce but, se reporter à André Robert, *Le syndicalisme des enseignants*, Paris : Documentation Française/CNDP, 1995 et Bertrand Geay, *Le syndicalisme enseignant*, Paris : La Découverte, 2005.
 2. *Le syndicalisme enseignant et la recherche : clivages, usages, passages*, Grenoble, Lyon : PUG-INRP, 2004.
-

AUTEURS

LAURENT FRAJERMAN